

Plateforme Amorce de parcours

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation (PRF AS)

N° de marché : 2021P001S02689

Organisme responsable et contact

INFREP LANDES

Carine CABROL

05.58.85.21.16

infrep40@infrep.org

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle
Information collective

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Chaque public bénéficiant d'une prescription de formation doit avoir été suivi, accompagné par la structure d'accueil. Pour tout autre prescripteur que ceux désignés dans l'accord-cadre, une fiche type à compléter par bénéficiaire est annexée.

Prérequis pédagogiques :

Savoir lire, écrire, compter et maîtriser les 4 opérations de base. Freins à l'accès en formation résolus ou en cours de résolution. Le candidat devra exprimer : un besoin de d'accompagnement à l'élaboration de son projet professionnel, un intérêt pour une démarche collective de formation, être capable d'intégrer un groupe et évoluer au sein de ce dernier

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

L'action amorce de parcours offre la possibilité aux publics de retrouver la dynamique et les codes professionnels, de se projeter dans un parcours et de construire un projet professionnel, d'accéder à une qualification ou directement à un emploi. La validation du projet professionnel devra tenir compte de la réalité économique et des possibilités d'insertion professionnelle tout en permettant une diversification des choix en matière de secteurs d'activités et de métiers.

Contenu et modalités d'organisation

Accueil Positionnement - Exercices brise-glace Présentation de l'action de formation, de l'organisme du groupement et de ses apports
Analyse des parcours, expression des besoins et objectifs Synthèse et restitution : Un mur d'expression à disposition des stagiaires tout au long de la formation leur permettra de formaliser des étapes, de partager et visualiser leur progression, Entretiens croisés Définition du parcours : Entretiens individuels avec le référent, signature du contrat de formation et de l'annexe pédagogique - 14 h Dynamisation - Faire le point sur sa situation pour l'améliorer : atouts et des freins concernant tous les éléments connexes à l'insertion : santé, logement, représentations, environnement personnel, professionnel, mobilité, formation, emploi Lien avec le conseiller prescripteur pour la recherche de solutions adaptées. Développer sa capacité à s'adapter aux mutations du monde professionnel, Valoriser son image S'approprier la notion de compétences/se convaincre de sa valeur ajoutée Acquisition et/ou consolidation des acquis par la mise en pratique Formaliser et engager la suite du parcours - 140 h Projection professionnelle - Développer ses compétences à s'orienter Découvrir les métiers et les secteurs professionnels Découvrir les voies de formation et les organismes qualifiants S'approprier une connaissance fine de son territoire, élargir sa capacité d'action (mobilité géographique) Faire des choix Acquérir et mobiliser des ressources outils et méthodes Mise en situation sur plateau technique Immersion en entreprises Formaliser et déterminer son projet professionnel - 150 h Construction professionnelle - Valider son projet professionnel : Mesurer le chemin parcouru et construire sa suite de parcours Vérifier des hypothèses Professionnaliser son profil : Mise en situation sur plateaux techniques : Approfondir les gestes professionnels et compléter ses acquis Immersion en entreprise : Elargir son expérience professionnelle enrichir son réseau professionnel, négocier un contrat en alternance ou un emploi direct.. Construire sa suite de parcours Elaborer son plan d'action S'outiller pour communiquer Prise en main des portails

...

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00235232	du 30/08/2021 au 10/11/2021	MONT DE MARSAN (40)	INFREP LANDES		Non éligible	
00235764	du 04/10/2021 au 17/12/2021	Parentis-en-Born (40)	INSUP AQUITAINE		Non éligible	
00235771	du 04/10/2021 au 16/12/2021	Hagetmau (40)	INFREP LANDES		Non éligible	

00235768	du 25/10/2021 au 21/01/2022	Mont-de- Marsan (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00235772	du 06/12/2021 au 24/02/2022	MONT DE MARSAN (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00235769	du 06/12/2021 au 24/02/2022	Aire-sur- l'Adour (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00248326	du 17/01/2022 au 29/03/2022	Mont-de- Marsan (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00235767	du 07/02/2022 au 20/04/2022	MIMIZAN (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00235766	du 14/03/2022 au 25/05/2022	Roquefort (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00235770	du 21/03/2022 au 02/06/2022	MONT DE MARSAN (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00235765	du 04/04/2022 au 20/06/2022	Parentis-en- Born (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00235774	du 04/04/2022 au 20/06/2022	SABRES (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00235773	du 25/04/2022 au 07/07/2022	Morcenx la Nouvelle (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00268862	du 25/04/2022 au 28/07/2022	MONT DE MARSAN (40)	INSUP PAYS MONTAIS	Non éligible	
00248327	du 09/05/2022 au 26/07/2022	Mont-de- Marsan (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00268863	du 16/05/2022 au 19/08/2022	MONT DE MARSAN (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00312374	du 05/09/2022 au 18/11/2022	MONT DE MARSAN (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00312373	du 10/10/2022 au 23/12/2022	Parentis-en- Born (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00312371	du 24/10/2022 au 13/01/2023	MONT DE MARSAN (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	

00312370	du 05/12/2022 au 21/02/2023	Aire-sur-l'Adour (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00312369	du 05/12/2022 au 21/02/2023	MONT DE MARSAN (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00312368	du 09/01/2023 au 21/03/2023	Mimizan (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00312367	du 16/01/2023 au 28/03/2023	MONT DE MARSAN (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00337102	du 13/02/2023 au 26/04/2023	Morcenx-la-Nouvelle (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00337101	du 13/02/2023 au 26/04/2023	Roquefort (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00344214	du 15/03/2023 au 02/06/2023	MONT DE MARSAN (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00344215	du 22/03/2023 au 09/06/2023	Parentis-en-Born (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00312372	du 24/04/2023 au 10/07/2023	Hagetmau (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00350607	du 15/05/2023 au 31/07/2023	Mont-de-Marsan (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00370970	du 02/10/2023 au 15/12/2023	Parentis-en-Born (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00370966	du 09/10/2023 au 22/12/2023	Mimizan (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00370968	du 09/10/2023 au 22/12/2023	Mont-de-Marsan (40)	INSUP AQUITAINE	Non éligible	
00384700	du 11/10/2023 au 22/12/2023	Hagetmau (40)	INFREP LANDES	Non éligible	
00370967	du 16/10/2023 au 22/12/2023	Aire-sur-l'Adour (40)	INFREP LANDES	Non éligible	